



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	311130	Numéro	T11990
Adresse du site	Route de la Pyramide / Stade Bonvoisin	Hauteur	21.95m
Bailleur de l'immeuble	Commune de Vincennes	Destination	Pylône-stade
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Orange est présent dans le stade mais sur un autre pylône		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/01/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/09/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	03/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Sans Objet (pylône dans un stade)	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° < 2V/m ; 120° < 1V/m ; 240° < 1V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

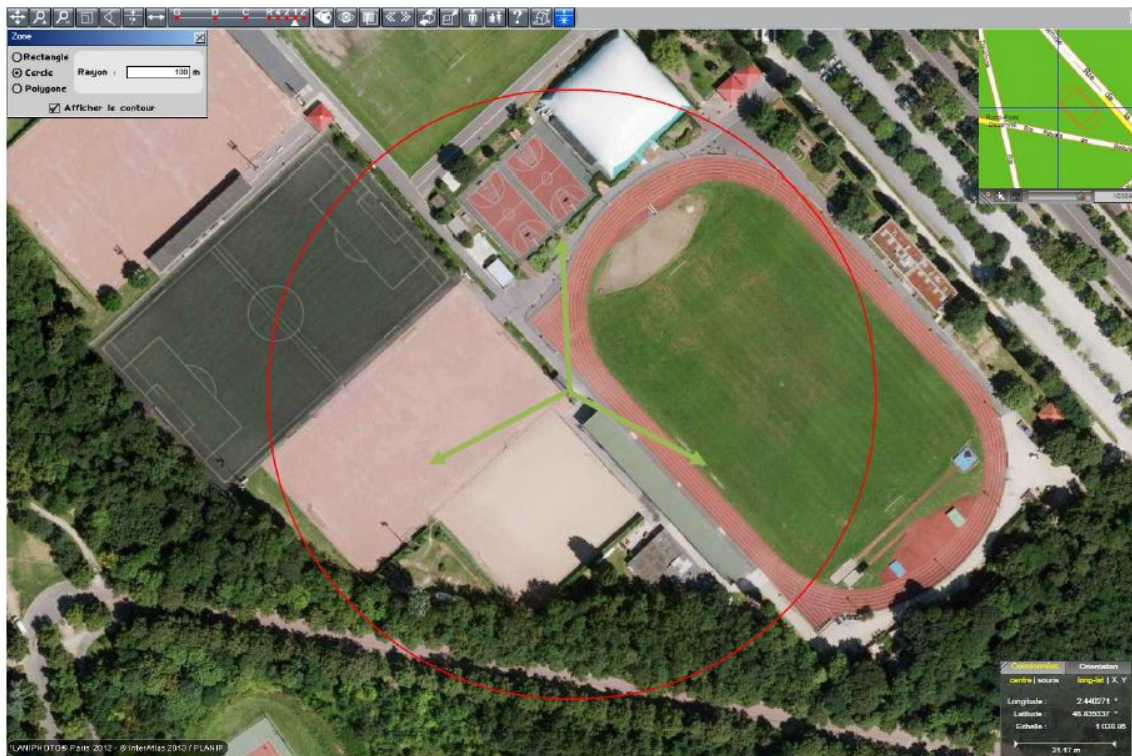
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par trois antennes heptabandes de tailles identiques.		
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair au pied des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	19m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes

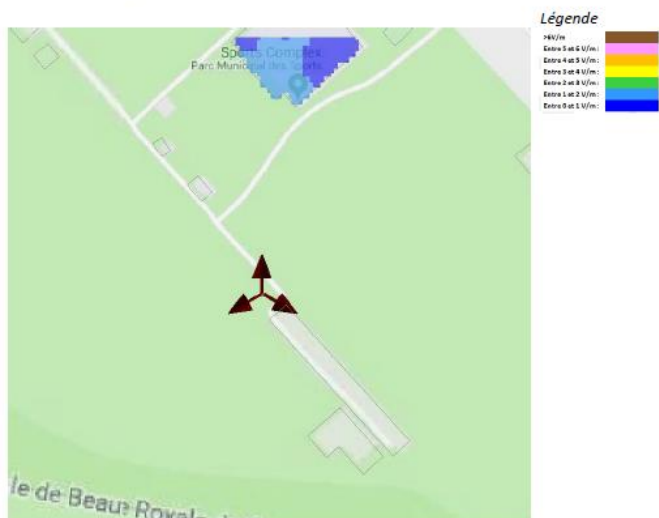


Aucun bâtiment en vue direct dans un rayon de 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 7,5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 1,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 4,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 0-1 V/m	entre 0-1 V/m
Hauteur	7,5 m	1,5 m	4,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



Vue des Azimuts

L'accès aux antennes étant difficile nous n'avons pas de photos par azimuts.